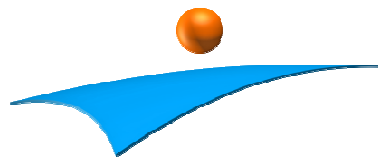




BUREAU D'INGENIERIE

## VILLE DE NOYELLES GODAULT

### AMENAGEMENT D'UN CARREFOUR GIRATOIRE A L'INTERSECTION DE LA RUE PASTEUR ET DE LA RD 160<sup>e</sup>1



### LOT1 : Voirie - Assainissement BORDEREAU DES PRIX

Décembre 2011  
Modifié Février 2012

20 rue de la marne – BP 12  
62470 CALONNE RICOUART  
Tél. 03.21.54.04.04  
Fax. 03.21.54.05.45  
E-mail : [be@reval.fr](mailto:be@reval.fr)

Numéro	Libellé et prix unitaire en toutes lettres	Prix unitaire
A10	<b>IMPLANTATION DES OUVRAGES</b> Définition générale : Ces prix rémunèrent les prestations prévues aux articles 27-2 et 27-3 du C.C.A.G. complétées ou modifiées par les spécifications du marché.	
A100C	Piquetage général : ..... ..... ..... <i>le forfait</i>	.....
A20	<b>PREPARATION DU CHANTIER</b>	
A200	Installation de chantier Ce prix rémunère les prestations prévues aux articles 31-1, 31-4 et 37 du C.C.A.G. complétés ou modifiés par les spécifications du marché. Le prix sera réglé en deux fractions : - 70% après réalisation de l'installation, - 30% après démontage des bâtiments, repli du matériel et remise en état des lieux. ..... ..... ..... <i>le forfait</i>	.....
A201	Panneau de chantier Ce prix rémunère : La fourniture, la pose et le scellement par tous procédés d'un panneau de chantier de dimensions minimum 2,00mx3,00m, son maintien pendant toute la durée du chantier y compris pendant l'intervention des différents lots. Le panneau comportera au minimum les informations suivantes: - logo et coordonnées du ou des maîtres d'ouvrage - logo et coordonnées de la maîtrise d'oeuvre - logo et coordonnées du coordonnateur SPS - logo et coordonnées des différents financeurs ou organismes de subventions - logo et coordonnées des entreprises adjudicataires des différents lots - montant total des travaux - montant total des subventions Le retrait du panneau et de ses supports en fin de chantier, la démolition des scellements et l'évacuation en décharge de l'ensemble, la remise en état du site et toutes suggestions. ..... ..... ..... <i>le forfait</i>	.....
A240	Constat d'huissier Ce prix rémunère : l'établissement par un huissier de justice d'un constat des lieux avant démarrage des travaux sur le domaine public et sur les propriétés riveraines ..... ..... ..... <i>l'unité</i>	.....
A22	<b>SIGNALISATION TEMPORAIRE</b> Définition générale : Signalisation temporaire de chantier, conformément à l'article 31-5 du C.C.A.G. et suivant les prescriptions éventuelles du marché. Ces prix comprennent notamment : l'amenée, la mise en place, la maintenance (l'exploitation, la surveillance et le remplacement, s'il y a lieu, de jour comme de nuit), et le repliement en fin de travaux des panneaux et des dispositifs de signalisation temporaire. Dans le cas d'un paiement au forfait, le prix sera réglé en deux fractions : - 70% après amenée du matériel et mise en place - 30% après repli du matériel.	
A220	au droit des travaux : Ce prix rémunère la signalisation temporaire des travaux y compris l'amenée, le repliement et le maintien pendant toute la durée des travaux ..... ..... ..... <i>le forfait</i>	.....

Numéro	Libellé et prix unitaire en toutes lettres	Prix unitaire
A222	alternats des circulations : Ce prix rémunère la signalisation temporaire des travaux y compris l'amenée, le repliement et le maintien pendant toute la durée des travaux ..... ..... ..... <i>la journée</i>	.....
A52	<b>DEPOSE ET REPOSE DE PANNEAUX</b> Définition générale : Dépose et repose de panneaux de signalisation quelles que soient leurs dimensions et leur nombre par support(s). Ces prix comprennent notamment : - les terrassements et la démolition du ou des massifs de fondation, - l'évacuation des produits de terrassements et de démolitions au lieu de réemploi éventuel ou à la décharge, - le comblement des excavations avec les matériaux du site ou avec les matériaux précisés au marché (rémunérés aux prix B20 ou B21), - le transport, - la mise en dépôt, et la reprise des panneaux dans les conditions fixées au marché, - la repose des panneaux comprenant les terrassements, la confection des massifs de fondation et toutes fournitures	
A520	dépose panneau(x) Ce prix rémunère : Dépose de panneau(x) fixé(x) sur tous supports et précisé(s) au marché. ..... ..... ..... <i>l'unité</i>	.....
A53	<b>DEPOSE BORDURES OU CANIVEAUX</b> Définition générale : Ces prix comprennent notamment : - la dépose des bordures ou caniveaux, l'enlèvement des éléments aux fins de réutilisation sur le chantier, ou au dépôt précisé au marché, - la démolition du béton de fondation y compris son évacuation à la décharge, - les opérations éventuelles de sciage des enrobés et de décrottage des éléments.	
A531	bordure et caniveau, monobloc Ce prix rémunère : Dépose d'un ensemble bordure et caniveau ou monobloc. ..... ..... ..... <i>le mètre</i>	.....
A532	PV A530 & 531 sciage enrobé Ce prix rémunère : Plus-value aux prix A530 et A531 pour sciage des enrobés. La longueur à prendre en compte est la longueur sciée. ..... ..... ..... <i>le mètre</i>	.....
B10	<b>DEBLAIS GENERAUX</b> Définition générale : Ces prix comprennent notamment : - l'extraction et le chargement, - le déchargement aux lieux d'utilisation ou de dépôt, - le fractionnement et/ou l'enlèvement des blocs selon les prescriptions du marché, - le réglage de la plate-forme et des talus, - le dressement et le compactage du fond de forme si le marché le prescrit, - la protection de la plate-forme et des talus contre les eaux de ruissellement y compris l'exécution et l'entretien des ouvrages provisoires correspondants. Ces prix s'appliquent au mètre cube en place sauf pour l'opération de dressement et de compactage du fond de forme qui se réfère à un prix au mètre carré.	

Numéro	Libellé et prix unitaire en toutes lettres	Prix unitaire
B100	terrassements généraux, divers Ce prix rémunère : Terrassements généraux, encaissements de chaussées, bassins, purges, fossés liés aux terrassements généraux ..... ..... ..... <i>le mètre cube</i>	.....
B101	PV B100 encaissement l < 2,50m Ce prix rémunère : Plus-value au prix B100 pour déblais d'encaissement de chaussée ou de fossés de largeur ouverte inférieure à 2,50m ..... ..... ..... <i>le mètre cube</i>	.....
B102	PV B100 roche-chaussée Ce prix rémunère : Plus-Value au prix B100 pour extraction de terrains rocheux ou de matériaux liés en chaussée ne nécessitant pas l'emploi d'explosif et (ou) de compresseur et (ou) de matériel spécifique autre que ceux de terrassement utilisé habituellement sur le chantier. ..... ..... ..... <i>le mètre cube</i>	.....
B104	dressement et compactage forme Ce prix rémunère : Dressement et compactage du fond de forme. ..... ..... ..... <i>le mètre carré</i>	.....
B11	<b>TRANSPORTS</b> Définition générale : Ces prix rémunèrent l'ensemble des transports de matériaux pour lequel le transport n'est pas déjà compris, notamment: - à l'intérieur du chantier, toutes les prestations relatives au déplacement des déblais y compris la réalisation et l'entretien des pistes de circulation utilisées par l'entreprise, - à l'extérieur du chantier, toutes les prestations relatives à l'évacuation des terres, y compris régilage à la décharge. Ces prix s'appliquent au mètre cube non foisonné : - dans le cas du transport à l'intérieur du chantier, le volume sera celui des matériaux réutilisés sur le chantier, - dans le cas du transport à l'extérieur du chantier, le volume sera la différence entre les volumes des déblais et celui des matériaux réutilisés sur le chantier. Les limites du chantier seront précisées au marché.	
B111	à la décharge de l'entreprise Ce prix rémunère : à l'extérieur du chantier pour décharge choisie par l'entrepreneur. ..... ..... ..... <i>le mètre cube</i>	.....
B30	<b>COUCHE FORME EN MATX D'APPORT</b> Définition générale : Couche de forme en matériaux d'apport, reclassement éventuel du sol support inclus. Ces prix comprennent notamment : - la fourniture, le transport, et le déchargement, - le régilage et le compactage, - les arrosages et scarifications éventuels. Ces prix s'appliquent au mètre cube en place.	

Numéro	Libellé et prix unitaire en toutes lettres	Prix unitaire
B301	forme de classe D2 à D3 Ce prix rémunère : Forme avec matériaux de classe D2 à D3 ..... ..... ..... <i>le mètre cube</i>	.....
B306	PV B300 à 305 l<2,50m Ce prix rémunère : Plus-value aux prix B300 à B305 pour mise en oeuvre en épaulement et en élargissement de chaussée lorsque la largeur de la couche de forme est inférieure à 2,50m. ..... ..... ..... <i>le mètre cube</i>	.....
B33	<b>REGLAGE FINAL COUCHE DE FORME</b> Définition générale : Ces prix comprennent notamment l'évacuation des matériaux excédentaires au lieu de réemploi sur le chantier ou à la décharge choisie par l'Entrepreneur et le compactage. Ces prix s'appliquent au mètre carré de couche de forme.	
B330	matériaux non traités Ce prix rémunère : constituée de matériaux non traités. ..... ..... ..... <i>le mètre carré</i>	.....
B40	<b>TERRE VEGETALE</b>	
B400	fourniture de terre végétale Ce prix comprend notamment l'extraction éventuelle, le chargement et le déchargement aux lieux d'utilisation, le transport et toutes les sujétions en relation éventuelle avec l'entretien des pistes de circulation utilisées par l'entreprise et les redevances. Ces prix s'appliquent au mètre cube de matériau mis en oeuvre sur le chantier. ..... ..... ..... <i>le mètre cube</i>	.....
B410	<b>REVETEMENT EN TERRE VEGETALE.</b> Définition générale : Ces prix comprennent notamment la reprise de la terre végétale aux lieux de dépôt dans le chantier, le transport et le déchargement au lieu d'emploi, le répannage dans les zones et suivant l'épaisseur prévue au marché, l'élimination des produits étrangers (grosses racines, pierres, déchets divers...) non évacués lors de l'opération de décapage et le tassement dans les conditions prévues au marché. Ces prix s'appliquent au mètre cube. Le volume sera calculé en multipliant la (les) surfaces (s) par la (les) épaisseurs (s) fixée (s) au marché.	
B411	terre-plein, îlot, accotement Ce prix rémunère : terre-plein, îlot, accotement suivant profil en travers type ..... ..... ..... <i>le mètre cube</i>	.....
B71	<b>GEOTEXTILES ET GEOMEMBRANES</b> Définition générale : Fourniture et mise en oeuvre de géotextiles définis d'après les spécifications du marché. Ces prix s'appliquent au mètre carré de surface couverte.	
B710	Géotextile Ce prix rémunère : Fourniture et mise en oeuvre de géotextile de grammage et de résistance définie au marché en fonction de son utilisation. ..... ..... ..... <i>le mètre carré</i>	.....

Numéro	Libellé et prix unitaire en toutes lettres	Prix unitaire
C10	<p><b>TRANCHEES DE RESEAUX</b>  Définition générale : Ce prix rémunère l'exécution et le comblement des tranchées conformément au fascicule 70 du CCTG et aux prescriptions complémentaires du marché et comprend notamment : La préparation du sol, les fouilles en terrains de toutes natures pour exécution de la tranchée, la démolition et l'évacuation à la décharge des matériaux cohérents d'un volume 1,10m  NOTA les prix C100, C101, C102 ne sont pas cumulables.  COMMENTAIRES : Pour une tranchée commune d'assainissement avec deux canalisations, compter deux tranchées au prix C10 de même pour trois ....Les tranchées communes de réseaux divers ne sont pas rémunérés au prix C10.</p>	
C101a	<p>1,10 &lt;P&lt;= 3,00m et 300 mm &lt; D &lt;= 600 mm  Ce prix rémunère : profondeur au radier supérieure à 1,10 m et inférieure ou égale à 3,00 m, jusqu'au diamètre 600 mm inclus. Le diamètre nominal s'applique à la canalisation ou ouvrage de gabarit équivalent (P = profondeur au radier, D = diamètre nominal)  .....  .....  .....  <i>le mètre cube</i></p>	.....
C15	<p><b>PV C10 MATERIAUX D'APPORT</b>  Définition générale : Plus value au prix C10 pour remblaiement de la tranchée avec des matériaux d'apport et comprenant l'évacuation à la décharge des déblais excédentaires correspondants aux matériaux d'apport, la fourniture à pied d'oeuvre, la mise en oeuvre et le compactage par couches successives des matériaux d'apport conformément aux prescriptions du marché. Le volume théorique sera obtenu par application de la longueur et de la largeur de tranchée fixées au prix C10 à l'épaisseur de la couche de matériau d'apport mise en oeuvre .</p>	
C151	<p>classes D2 à D3  Ce prix rémunère : Pour un matériau d'apport de classes D2 à D3.  .....  .....  .....  <i>le mètre cube</i></p>	.....
C22	<p><b>CANALISATIONS EN GRES</b></p>	
C220b	<p>Classe 160D D = 300mm  Ce prix rémunère :  Classe 160 de diamètre nominal D = 300 mm  .....  .....  .....  <i>le mètre</i></p>	.....
C220c	<p>Classe 160D D = 400 mm  Ce prix rémunère :  Classe 160 de diamètre nominal D = 400 mm  .....  .....  .....  <i>le mètre</i></p>	.....
C28	<p><b>DEMOLITION DE CANALISATIONS</b>  Définition générale :  Dépose ou démolition de canalisations existantes : Ce prix comprend notamment la préparation du sol, les fouilles en terrains de toutes natures pour exécution de la tranchée, la démolition et l'évacuation à la décharge des matériaux cohérents d'un volume inférieur ou égal à 0,150 m3, les blindages (sauf par battage de palplanches ou havage), les étaitements ou talutages, les épaissements et détournements éventuels des eaux pluviales et souterraines lorsque le débit est inférieur ou égal à 25m3/h, la dépose des branchements existants, les sujétions de croisement de canalisations, câbles ou fourreaux, le remblaiement de la tranchée avec les matériaux extraits de la fouille ou avec les matériaux précisés au marché payé au prix C15, soigneusement compactés par couches successives dans les conditions fixées au marché, l'enlèvement à la décharge des matériaux excédentaires, des produits de démolition et des canalisations déposées, la remise en état des lieux. (D = diamètre nominal).</p>	

Numéro	Libellé et prix unitaire en toutes lettres	Prix unitaire
C280	D ≤ 300 mm Ce prix rémunère : de diamètre inférieur ou égal à 300 mm. ..... ..... ..... <i>le mètre</i>	.....
C290	Démolition d'ouvrages annexes Ce prix rémunère : la démolition d'ouvrages annexes d'assainissement (regard de visite, bouche d'égout...), l'évacuation à la décharge des produits de démolition, le remblaiement de l'excavation à l'aide de matériaux d'apport. ..... ..... ..... <i>l'unité</i>	.....
C53	<b>EPREUVE ET CONTROLE</b> Définition générale : Epreuve des canalisations et joints entre deux regards consécutifs (y compris branchements) conformément au fascicule 70 du C.C.T.G. et aux prescriptions du marché.	
C530	dossier de récolement Ce prix rémunère : Etablissement et fourniture du dossier de récolement conformément à l'article 62 du fascicule 70 du C.C.T.G. et aux stipulations du marché ..... ..... ..... <i>le forfait</i>	.....
C531	contrôle qualitatif du réseau Ce prix rémunère : Contrôle qualitatif des réseaux d'assainissement eaux usées et pluviales (canalisation, ouvrage annexe et branchement) par caméra y compris remise du dossier. Le prix rémunère la longueur de canalisation contrôlée. ..... ..... ..... <i>le mètre</i>	.....
C532	Essai d'étanchéité à l'air Ce prix rémunère : le contrôle d'étanchéité à l'air des réseaux d'assainissement eaux usées et eaux pluviales ainsi que leurs branchements y compris amenée et repliement du matériel de contrôle, la remise du dossier en trois exemplaires. ..... ..... ..... <i>le tronçon</i>	.....
C533	Contrôle de compactage de remblais de tranchées Ce prix rémunère : à l'unité, le contrôle du compactage des remblais de tranchées au PDG 1000 donnant la résistance de pointe moyenne pour une profondeur maximum de 2 (deux) mètres, avec une garde de 0,20 m au dessus de la génératrice supérieure du collecteur. ..... ..... ..... <i>l'unité</i>	.....

Numéro	Libellé et prix unitaire en toutes lettres	Prix unitaire
C60	<p><b>REGARD DE VISITE</b>  Définition générale : Construction de regard de visite conformément aux articles du fascicule 70 du C.C.T.G. Ce prix comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les terrassements et remblais supplémentaires à ceux de la tranchée,</li> <li>- l'évacuation à la décharge des déblais excédentaires,</li> <li>- le radier sur béton de propreté,</li> <li>- la cheminée,</li> <li>- éventuellement la dalle de couverture et le couronnement,</li> <li>- tous les raccordements avec joints d'étanchéité incorporés en traversée de paroi et manchons d'un (1) mètre,</li> <li>- la fourniture et le scellement des échelons et crosses de descente,</li> <li>- le scellement du dispositif de recouvrement à sa côte définitive mais non compris sa fourniture.</li> </ul> <p>Pour un regard coulé en place ou préfabriqué, de hauteur maximale 1,50 mètre entre le radier et le niveau du tampon à sa côte définitive construit sur une canalisation de largeur inférieure ou égale à 1000mm</p>	
C601	<p>1,00mx1,00m ou D=1,00m  Ce prix rémunère : Pour une section carrée de 1,00 m x 1,00 m ou circulaire de 1,00 m de diamètre  .....  .....  .....  <i>l'unité</i></p>	<p>.....</p>
C650	<p>PV C60 canalisation existante  Plus-value au prix C60 pour construction de regard de visite sur canalisation existante. Ce prix comprend notamment le découpage de la canalisation existante, la construction du radier et tous les raccordements.  .....  .....  .....  <i>l'unité</i></p>	<p>.....</p>
C66	<p><b>CONSTRUCTION DE BOUCHE D'EGOUT</b>  Définition générale : Construction de bouche d'égoût conformément aux articles du fascicule 70 du C.C.T.G. Ce prix comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les terrassements et remblais supplémentaires à ceux de la tranchée,</li> <li>- l'évacuation à la décharge des déblais excédentaires,</li> <li>- le radier sur béton de propreté,</li> <li>- la cheminée,</li> <li>- éventuellement la dalle de couverture et le couronnement,</li> <li>- tous les raccordements,</li> <li>- le scellement du dispositif de recouvrement mais non compris la fourniture.</li> </ul>	
C660	<p>bouche avec décantation + filtre  Ce prix rémunère : Pour une bouche d'égoût avec décantation + filtre  .....  .....  .....  <i>l'unité</i></p>	<p>.....</p>
C663	<p>PV bouche d'égoût à grille  Ce prix rémunère : Plus-value aux prix C660, C661, C662 , pour bouche d'égoût à grille  .....  .....  .....  <i>l'unité</i></p>	<p>.....</p>
C71	<p><b>CADRES,TAMPONS,GRILLES</b>  Définition générale : Fourniture et pose de cadres, tampons et grilles conformément au fascicule 70 du C.C.T.G. Ce prix comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le transport à pied d'oeuvre</li> <li>- la pose du dispositif de recouvrement ( mais non le scellement).</li> </ul> <p>Le poids sera conforme aux indications du catalogue du fournisseur</p>	

Numéro	Libellé et prix unitaire en toutes lettres	Prix unitaire
C710	en fonte ductile ..... ..... ..... <i>le kilogramme</i>	.....
C74	<b>RACCORDEMENT/OUVRAGE EXISTANT</b> Définition générale : Exécution d'un raccordement de canalisation sur ouvrage existant, ce prix comprend notamment : - le percement des parois de l'ouvrage par carottage, - tous les raccordements, - la confection de joints étanches en traversée de parois et la mise en place de manchons étanches, - l'évacuation à la décharge des produits de démolition	
C740	canalisation D<= 300 mm Ce prix rémunère : Raccordement de canalisation de diamètre jusqu'à 300 mm inclus ..... ..... ..... <i>l'unité</i>	.....
C75	<b>REMISE A NIVEAU D'OUVRAGE</b> Définition générale : Remise à niveau d'ouvrage (bouches à clefs, regards, bouches d'égout,...) y compris fourniture des réhausses, tous accessoires et matériaux et toutes sujétions. Le nombre de décimètres sera entier et arrondi par excès	
C750	L,1 <=0,50m : bouche à clé Ce prix rémunère : pour ouvrage de dimensions extérieures <= 0,50m (bouches à clefs) ..... ..... ..... <i>le décimètre</i>	.....
C751	L,1 <=0,50 m : autres ouvrages Ce prix rémunère : pour ouvrage de dimensions extérieures <= 0,50m (sauf bouches à clefs) ..... ..... ..... <i>le décimètre</i>	.....
C752	0,50m < L,1 et <=1,00m Ce prix rémunère : pour ouvrage de dimensions extérieures supérieures à 0,50m et inférieures ou égales à 1,00m ..... ..... ..... <i>le décimètre</i>	.....
C82	<b>PETITS OUVRAGES DIVERS</b> Définition générale : Fournitures et (ou) mise en oeuvre pour petits ouvrages divers y compris coffrages et toutes sujétions	
C821	béton dosé à 250 kg de ciment ..... ..... ..... <i>le mètre cube</i>	.....

Numéro	Libellé et prix unitaire en toutes lettres	Prix unitaire
D10	<p>CHAUSSEE:FONDATION NON TRAITEE</p> <p>Définition générale : Chaussées neuves - couche de fondation en matériaux non traités - ces prix rémunèrent la fourniture et la mise en oeuvre du produit et comprennent notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les frais d'études et de laboratoire de l'entreprise portant sur la formulation du produit,</li> <li>- les frais de contrôle et d'agrément par le laboratoire désigné au marché,</li> <li>- la fourniture des constituants voire d'adjuvant concourant au respect du délai de maniabilité minimal suivant le type de chantier,</li> <li>- la fabrication en centrale,</li> <li>- les chargement, déchargement et transport de la centrale aux lieux de mise en oeuvre,</li> <li>- les contrôles de la teneur en eau in situ et toutes les opérations visant à la maintenir à sa valeur optimale,</li> <li>- les répandages, régallages et compactages,</li> <li>- les réglages,</li> <li>- les sujétions d'exécution découlant des conditions de surfacage fixées au marché,</li> <li>- les pertes de matériaux après coupes de joints transversaux.</li> </ul> <p>Ces prix s'appliquent au volume mesuré.</p>	
D103a	<p>schistes brûlés rouges 0/80</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p><i>le mètre cube</i></p>	<p>.....</p>
D22	<p>CHAUSSEE:BASE HYDROCARBONEE</p> <p>Définition générale : Chaussées neuves - couche de base en matériaux traités liant hydrocarbone. Ces prix rémunèrent la fourniture et la mise en oeuvre du produit et comprennent notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les frais d'études et de laboratoire de l'entreprise portant sur la formulation du produit,</li> <li>- les frais de contrôle et d'agrément par le laboratoire désigné au marché,</li> <li>- la fourniture des constituants voire d'adjuvant concourant au respect du délai de maniabilité minimal suivant le type de chantier,</li> <li>- la fabrication en centrale,</li> <li>- les chargement, déchargement et transport de la centrale aux lieux de mise en oeuvre,</li> <li>- les contrôles de la teneur en eau in situ et toutes les opérations visant à la maintenir à sa valeur optimale,</li> <li>- les répandage, régallage et compactage,</li> <li>- les réglages,</li> <li>- les sujétions d'exécution découlant des conditions de surfacage fixées au marché,</li> <li>- les pertes de matériaux après coupes de joints transversaux.</li> </ul> <p>Ces prix s'appliquent au volume en place.</p>	
D220a	<p>GB 0/14</p> <p>Ce prix rémunère : Grave 0/14 liée au bitume de type défini au marché</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p><i>le mètre cube</i></p>	<p>.....</p>

Numéro	Libellé et prix unitaire en toutes lettres	Prix unitaire
D26	<p>RENFORCEMENT:MAT.HYDROCARBONES</p> <p>Définition générale : Renforcement, rechargement, reprofilage en matériaux traité au liant hydrocarboné. Ces prix rémunèrent la fourniture et la mise en oeuvre du produit et comprennent notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les frais d'études et de laboratoire de l'Entreprise portant sur la formulation du produit,</li> <li>- les frais de contrôle et d'agrément par le laboratoire désigné au marché,</li> <li>- la fourniture des constituants voire d'adjuvant concourant au respect du délai de maniabilité minimal suivant le type de chantier,</li> <li>- la fabrication en centrale,</li> <li>- le chargement, déchargement et transport de la centrale aux lieux de mise en oeuvre,</li> <li>- les contrôles de la teneur en eau in situ et toutes les opérations visant à la maintenir à sa valeur optimale,</li> <li>- les répandage, régilage et compactage,</li> <li>- les réglages,</li> <li>- les sujétions d'exécution découlant des conditions de surfacage fixées au marché.</li> </ul> <p>NOTA : Ce prix s'applique également à la couche de base en épaulement (quelle que soit sa largeur) lorsqu'elle est exécutée simultanément au renforcement.</p>	
D260a	<p>GB 0/14</p> <p>Ce prix rémunère : Grave 0/14 liée au bitume de type défini au marché</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p><i>la tonne</i></p>	.....
D31	<p>CHAUSSEE:ENDUIT DE CURE</p> <p>Définition générale : Chaussées - enduit de cure sur couches structurales en matériaux traités. Ces prix rémunèrent la fourniture et la mise en oeuvre du traitement et comprennent notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la fourniture du liant et des granulats,</li> <li>- le transport,</li> <li>- le répandage du liant,</li> <li>- l'épandage et le cylindrage des granulats,</li> <li>- le balayage léger des matériaux non liés ou le nettoyage de la chaussée,</li> <li>- l'élimination et l'évacuation des produits de nettoyage,</li> <li>- la protection éventuelle des bordures et accessoires de voirie</li> </ul>	
D311	<p>Emulsion :1000g bitume :8L 4/6</p> <p>Ce prix rémunère : à l'émulsion dosée à 1000g de bitume résiduel, gravillonnée (8 L 4/6)</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p><i>le mètre carré</i></p>	.....
D34	<p>CHAUSSEE - COUCHE D'ACCROCHAGE</p> <p>Définition générale : Chaussée - couche d'accrochage sur couches structurales. Ces prix rémunèrent la fourniture et la mise en oeuvre du traitement et comprennent notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la fourniture du liant et des granulats,</li> <li>- le transport,</li> <li>- le répandage du liant,</li> <li>- l'épandage et le cylindrage des granulats,</li> <li>- le balayage léger des matériaux non liés ou le nettoyage de la chaussée,</li> <li>- l'élimination et l'évacuation des produits de nettoyage,</li> <li>- la protection éventuelle des bordures et accessoires de voirie</li> </ul>	
D340	<p>Emulsion : 300g de bitume</p> <p>Ce prix rémunère : à l'émulsion dosée à 300g de bitume résiduel</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p><i>le mètre carré</i></p>	.....

Numéro	Libellé et prix unitaire en toutes lettres	Prix unitaire
D41	<p>CHAUSSEE : ENROBES à CHAUD</p> <p>Définition générale : Chaussée - couches de surface en matériaux enrobés à chaud : Ces prix rémunèrent la fourniture et la mise en oeuvre du produit et comprennent notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les frais d'études et de laboratoire de l'entreprise portant sur la formulation du produit,</li> <li>- les frais de contrôle et d'agrément par le laboratoire désigné au marché,</li> <li>- l'approvisionnement et le transport des ingrédients : granulats, sables, fines d'apport, liant hydrocarboné, dopes</li> <li>- la fabrication en centrale du mélange,</li> <li>- la fourniture, le transport et la mise en oeuvre,</li> <li>- les réglages,</li> <li>- les sujétions d'exécution découlant des conditions de surfacage et d'uni fixées au marché.</li> </ul>	
D411h	<p>roulement : BB ME 0/10 porphyre</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p><i>la tonne</i></p>	.....
D46	<p>FRAISAGE OU RABOTAGE</p> <p>Définition générale : Chaussée - fraisage ou rabotage y compris balayage de la chaussée après fraisage, chargement et évacuation des fraisats et déchets.</p>	
D460	<p>épaisseur &lt;=6cm</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p><i>le mètre carré</i></p>	.....
D47	<p>SCIAGE DE COUCHE DE ROULEMENT</p> <p>Définition générale : y compris balayage de la chaussée après sciage, chargement et évacuation des déchets.</p>	
D470	<p>épaisseur &lt;= 6cm</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p><i>le mètre</i></p>	.....
D48	<p>TRANCHAGE DE CORPS DE CHAUSSEE</p> <p>Définition générale : Tranchage de corps de chaussée y compris balayage de la chaussée après tranchage, chargement et évacuation des déchets</p>	
D480	<p>épaisseur &lt;= 30cm</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p><i>le mètre</i></p>	.....
D50	<p>TROTTOIR:TERRASSEMENT DEMOLIT.</p> <p>Définition générale : Trottoirs : Ces prix rémunèrent les terrassements, le dressement de forme et la démolition de trottoirs.</p>	
D500	<p>déblais</p> <p>Ce prix rémunère : Extractions de déblais pour encaissement de trottoirs y compris chargement des terres, tous transports à l'intérieur des limites d'emprise du chantier et déchargement; démolition et enlèvement d'éléments cohérents d'un volume inférieur à 0,150 m3 en maçonnerie, béton et béton armé. Le volume sera mesuré en place</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p><i>le mètre cube</i></p>	.....

Numéro	Libellé et prix unitaire en toutes lettres	Prix unitaire
D501	dressement forme Ce prix rémunère : Dressement de forme de trottoirs y compris compactage et desherbage ..... ..... ..... <i>le mètre carré</i>	.....
D502a	démolit. trottoir (sauf béton) Ce prix rémunère : Démolition de trottoirs de tous types sauf en béton y compris chargement, transport et déchargement au lieu d'emploi pour réutilisation à l'intérieur des limites d'emprises du chantier ou évacuation à la décharge ou dépôt, selon les prescriptions du marché, même situé hors du chantier. Le volume est mesuré en place. ..... ..... ..... <i>le mètre cube</i>	.....
D51	<b>TROTTOIRS : ASSISE NON TRAITEE</b> Définition générale : Trottoirs - assise en matériaux non traités - Ces prix rémunèrent la fourniture et la mise en oeuvre du produit et comprennent notamment : - les frais d'études et de laboratoire de l'entreprise portant sur la formulation du produit, - les frais de contrôle et d'agrément par le laboratoire désigné au marché, - la fourniture des constituants voire d'adjuvant concourant au respect du délai de maniabilité minimal suivant le type de chantier, - la fabrication en centrale, - les chargement, déchargement et transport de la centrale aux lieux de mise en oeuvre, - les contrôles de la teneur en eau in situ et toutes les opérations visant à la maintenir à sa valeur optimale, - les répandage, régalage et compactage, - les réglages, - les sujétions d'exécution découlant des conditions de surfacage fixées au marché. Ces prix s'appliquent au mètre cube en place.	
D513	schistes brûlés rouges 0/80 ..... ..... ..... <i>le mètre cube</i>	.....
D52	<b>TROTTOIRS / ASSISE HYDRAULIQUE</b> Définition générale : Trottoirs - assise en matériaux traités aux liants hydrauliques - Ces prix rémunèrent la fourniture et la mise en oeuvre du produit et comprennent notamment : - les frais d'études et de laboratoire de l'entreprise portant sur la formulation du produit, - les frais de contrôle et d'agrément par le laboratoire désigné au marché, - la fourniture des constituants voire d'adjuvant concourant au respect du délai de maniabilité minimal suivant le type de chantier, - la fabrication en centrale, - les chargement, déchargement et transport de la centrale aux lieux de mise en oeuvre, - les contrôles de la teneur en eau in situ et toutes les opérations visant à la maintenir à sa valeur optimale, - les répandages, régalages et compactages, les réglages, - les sujétions d'exécution découlant des conditions de surfacage fixées au marché. Ces prix s'appliquent au mètre cube en place.	
D521	GL 0/20 Ce prix rémunère : Grave 0/20 traitée au laitier ..... ..... ..... <i>le mètre cube</i>	.....

Numéro	Libellé et prix unitaire en toutes lettres	Prix unitaire
<b>D55</b>	<b>TROTTOIRS : ENDUIT DE CURE</b> Définition générale : Trottoirs - enduit de cure sur couches structurelles en matériaux traités - Ces prix rémunèrent la fourniture et la mise en oeuvre du traitement et comprennent notamment : - la fourniture du liant et des granulats, - le transport, - le répandage du liant, - l'épandage et le cylindrage des granulats, - le balayage léger des matériaux non liés ou le nettoyage de la chaussée, - l'élimination et l'évacuation des produits de nettoyage, - la protection éventuelle des bordures et accessoires de voirie	
<b>D551</b>	émulsion:1000g bitume: 8L 4/6 à l'émulsion dosée à 1000g de bitume et gravillonnée à 8L/m <sup>2</sup> de 4/6 ..... ..... ..... <i>le mètre carré</i>	..... ..... .....
<b>D60</b>	<b>TROTTOIRS - ENROBES A CHAUD</b> Définition générale : Trottoirs - couches de surface en matériaux enrobés à chaud - Ces prix rémunèrent la fourniture et la mise en oeuvre du produit et comprennent notamment : - les frais d'études et de laboratoire de l'entreprise portant sur la formulation du produit, - les frais de contrôle et d'agrément par le laboratoire désigné au marché, - l'approvisionnement et le transport des ingrédients, granulats, sables, fines d'apport, liant hydrocarboné, dopes, - la fabrication en centrale du mélange, - la fourniture, le transport et la mise en oeuvre, - les réglages, - les sujétions d'exécution découlant des conditions de surfaçage et d'uni fixé au marché. NOTA : la tonne sera mesurée suivant la limite de l'épaisseur prescrite au marché dans le cas de travaux neufs.	
<b>D601</b>	béton bitumineux 0/6 noir ..... ..... ..... <i>la tonne</i>	..... ..... .....
<b>D602</b>	béton bitumineux 0/6 rouge ..... ..... ..... <i>la tonne</i>	..... ..... .....
<b>D70</b>	<b>F &amp; P BORDURE CANIVEAU S/BETON</b> Définition générale : Fourniture et pose sur semelle en béton de bordures ou caniveaux suivant profil type, y compris réglage et compactage de la forme, béton de semelle et d'épaulement et confection des joints au mortier tirés au fer. Bordure ou caniveau préfabriqué	
<b>D700c</b>	classe T type P1 ..... ..... ..... <i>le mètre</i>	..... ..... .....
<b>D700f</b>	classe U + B type T1 ..... ..... ..... <i>le mètre</i>	..... ..... .....

Numéro	Libellé et prix unitaire en toutes lettres	Prix unitaire
D700k	classe U + B type CS 1 ..... ..... ..... <i>le mètre</i>	.....
D702a	caniveaux type CC10 Ce prix rémunère : caniveaux type CC10 (100 bars) ..... ..... ..... <i>le mètre</i>	.....
D840a	Confection de massif d'arrêt Ce prix rémunère : la confection de massif d'arrêt de trottoir en béton dosé à 250 kg de dimensions 0,20 m x 0,10 m y compris la fourniture et la mise en oeuvre du béton, les coffrages, le talochage de la surface visible. ..... ..... ..... <i>le mètre</i>	.....
D74	<b>BORDURE REFLECTORISEE</b> Définition générale : Fourniture et pose de bordures reflectorisées type ilôt (suivant profil type)	
D740b	sur semelle béton type I2 Ce prix rémunère : Fourniture et pose de bordure posée sur semelle béton de type I2 y compris réglage et compactage de la forme, béton de semelle et d'épaulement, confection des joints au mortier tirés au fer. ..... ..... ..... <i>le mètre</i>	.....
D741	sur semelle béton type pilote Ring diamètre ext 7m ..... ..... ..... <i>le forfait</i>	.....
D75	<b>REVETEMENT</b> Ce prix rénumère la fourniture et la pose de caniveaux en briques, suivant profil type, sur semelle en béton y compris réglage et compactage de la forme, béton de fondation et confection des joints au mortier tirés au fer.	
D104a	Schistes calibrés 6/20 ..... ..... ..... <i>le mètre cube</i>	.....
D640	F et pose de dalles podotactille ..... ..... ..... <i>l'unité</i>	.....
D841	béton lavé au porphyre blanc ép: 0.20m Ce prix rémunère : la fourniture et la mise en oeuvre du produit et comprenant notamment : - les frais d'études et de laboratoire de l'entreprise portant sur la formulation du produit, ..... ..... ..... <i>le mètre cube</i>	.....
D76	<b>MESURE ET ESSAI</b>	

Numéro	Libellé et prix unitaire en toutes lettres	Prix unitaire
D830	<p>Mesures de densités des couches de chaussée Ce prix rémunère : les mesures de densités au gammadensimètre des couches de fondation et de base de la chaussée effectuées par un laboratoire extérieur à l'entreprise.</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p><i>l'unité</i></p>	.....
D831	<p>Carottage et déflexion Ce prix rémunère : les carottages du corps de chaussée ainsi que les mesures de déflexion des revêtements en enrobés, leur analyse effectuée par un laboratoire extérieur à l'entreprise ainsi que la fourniture d'un rapport détaillé en 3 exemplaires. Un ensemble minimum de 100 mesures.</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p><i>le forfait</i></p>	.....
E10	<p><b>ENGazonnement</b> Définition générale : Ces prix comprennent notamment la fourniture des désherbants, engrais et graines, la préparation des surfaces à ensemercer, le désherbage et l'épandage des engrais, le semis proprement dit, le réensemencement des parties insuffisamment levées pendant le délai de garantie et l'entretien dans les conditions définies au marché. Ces prix s'appliquent au mètre carré de surface effective.</p>	
E101	<p>par semis manuel ou mécanique Ce prix rémunère : par semis manuel ou mécanique défini au marché</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p><i>le mètre carré</i></p>	.....
E60	<p><b>Mobilier</b></p>	
E65	<p>F et P de Barrières de protection ce prix rémunère la fourniture, la pose et le scellement par tous procédés de barrières de protection de 0.87m de hauteur et 1.00m de large de type agora de chez AREA ou similaire conformes au CCTP et toutes suggestions</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p><i>l'unité</i></p>	.....
E66	<p>Réalisation de jardinières ce prix rémunère la réalisation de jardinières conformément au plan de détail, comprenant les terrassements pour fondations, la construction des fondations en béton dosé à 250 kg, la fourniture et la mise en œuvre en élévation d'une maçonnerie en briques en terre cuite de 0.22m d'épaisseur de couleur rouge, hourdée au mortier dosé à 400kg, à joint lisse et enduit à l'intérieur de mortier au ciment de 0.02m d'épaisseur badigeonné au coaltar, l'évacuation à la décharge des déblais excédentaires, le traitement des faces vues au produit anti-graffiti, la fourniture et la mise en œuvres de bétons, mortiers et terre végétales en remplissage des jardinières et toutes sujétions.</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p><i>le mètre</i></p>	.....
H10	<p>Fourniture et application au sol de résine thermoplastique Ce prix rémunère : la fourniture et l'application au sol de résine thermoplastique y compris le prémarquage.</p>	
H101	<p>Bande continue de 0,10 m de largeur</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p><i>le mètre</i></p>	.....

Numéro	Libellé et prix unitaire en toutes lettres	Prix unitaire
H106	Cédez le passage, Hachures passages piétons, Stop, Hachures ..... ..... ..... <i>le mètre carré</i>	.....
H30	F et P de panneau de police Ce prix rémunère : la fourniture et la pose de panneaux de police gamme normale en classe 2, dos ouvert sur support en acier rond vide diamètre 80 mm y compris la fourniture et le scellement du support dans un massif de fondation, les fixations des panneaux sur leurs supports, les supports et le dos des panneaux seront recouverts d'une peinture laquée (RAL à définir).	
H300	Type AB3a + M9c Ce prix rémunère : type AB3a de dimensions C = 1000 mm + M9c cédez le passage de dimensions 200 mm x 500 mm sur support de 4 m. ..... ..... ..... <i>l'unité</i>	.....
H301	Type A13b + A25 + M9 A25 Ce prix rémunère : type A13b de dimensions C = 1000 mm + A25 de dimensions C = 1000 mm + M9 A25 vous n'avez pas la priorité de dimensions 500 mm x 900 mm sur support de 5 m. ..... ..... ..... <i>l'unité</i>	.....
H304	Type B2a ..... ..... ..... <i>l'unité</i>	.....
H306	Type B21-1 Ce prix rémunère : type B21-2 de diamètre 850 mm sur support de 2,50 m. ..... ..... ..... <i>l'unité</i>	.....
H302	Type AB 25 ..... ..... ..... <i>l'unité</i>	.....
H31	F et P de panneaux directionnels	
H310	Ensemble 1 ..... ..... ..... <i>l'unité</i>	.....
H311	Ensemble 2 ..... ..... ..... <i>l'unité</i>	.....

Numéro	Libellé et prix unitaire en toutes lettres	Prix unitaire
<div style="border: 1px solid black; width: 10px; height: 10px; margin-left: 5px;"></div> <div style="border: 1px solid black; width: 10px; height: 10px; margin-left: 5px;"></div> <b>H312</b>	Ensemble 3 ..... ..... ..... <i>l'unité</i>	    .....